

Parc industriel de Carillon

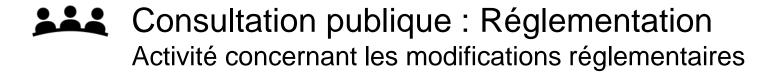
Consultation publique / demande d'opinion CQ Duberger 27 septembre 2023



Objectif de l'activité



Objectif de l'activité



- Présentation des modifications réglementaires
- Questions et commentaires



Objectif de l'activité



LLL Consultation publique : Réglementation Activité concernant les modifications réglementaires

Consultation publique Délai de sept jours pour Projet de modifications et avis formuler des réglementaires **Conseil de quartier** commentaires écrits **Modifications** (si requises) et adoption du projet de règlement Adoption du règlement Période d'approbation et entrée en vigueur référendaire (si requise)



Projet: Localisation et historique

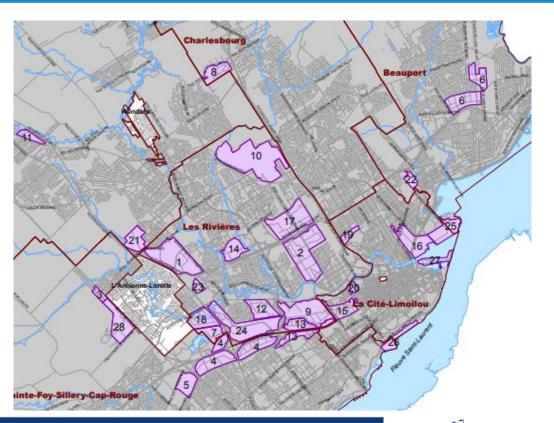


Mise en contexte

Québec compte :

- 14 parcs industriels
- 5 zones industrielles
- 4 parcs de haute technologie

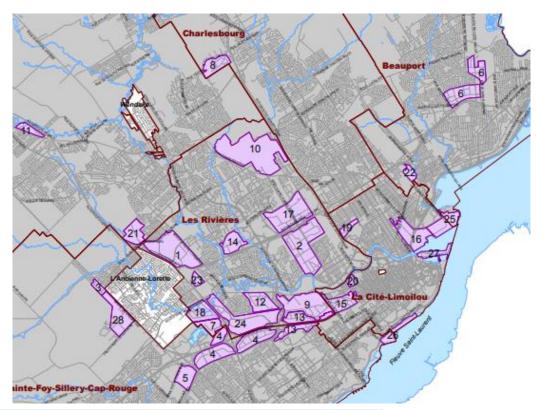
* L'Aéroport international Jean-Lesage de Québec et le Port de Québec complètent ce portrait





Mise en contexte

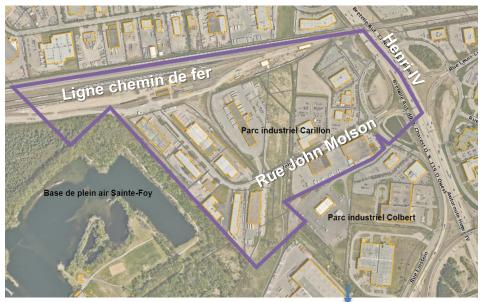
- 4 % de taux d'inoccupation
- Les taxes industrielles sont de trois fois le taux des taxes résidentielles





Localisation du Parc industriel Carillon

- Arrondissement des Rivières
- Quartier Duberger–
 Les Saules
- Situé à l'ouest de l'autoroute Henri-IV et à l'est de la base de plein air de Sainte-Foy









Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones du quartier Duberger-Les Saules, R.C.A.2V.Q. 362

- Règlement de zonage
- Contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire



Principales mesures proposées

- Clarifier et rendre plus conviviales les grilles de spécifications
- Assouplir les marges de recul
- Favoriser l'agrandissement des bâtiments existants





Analyse

 Retirer l'usage R1 Parc, car les exigences sont plus sévères lors de la décontamination d'un terrain





Analyse

- Aucun parc existant dans cet espace industriel et aucune intention d'en créer un
- Les nouveaux parcs sont implantés dans les secteurs résidentiels

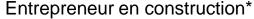
Parcs dans un quartier résidentiel





ANALYSE

- Groupe C40 Générateur d'entreposage autorisé, mais plusieurs exclusions
- Proposition : Autoriser le Groupe C40 Générateur d'entreposage sans exclusions

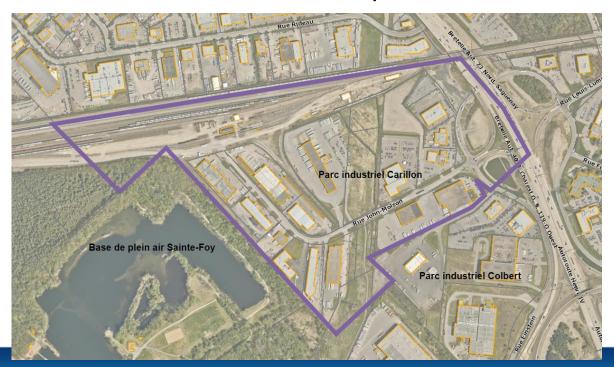






ANALYSE

 Proposition : Autoriser le Groupe d'usages C40 Générateur d'entreposage sans exclusions dans l'ensemble du parc

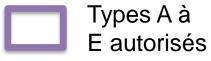




Contexte réglementaire

Modifications appliquées dans toutes les zones

	Normes actuelles (règlement en vigueur)	Normes proposées (projet de règlement)
Entreposage extérieur	Variable selon la zone	 Types A à E : marchandise, matériau de construction, équipement, véhicule > 4 500 kg, matière en vrac





 Une clôture opaque de 2 à 4 mètres de haut doit ceinturer l'aire d'entreposage extérieure



Contexte réglementaire

Modifications appliquées dans toutes les zones

	Normes actuelles (règlement en vigueur)	Normes proposées (projet de règlement)
Marges	Variable selon la zone	 Avant : 6 mètres Latérales : 3 mètres Combiné cours latérales : 6 mètres
Hauteur	Minimale en mètres	Retiré
	Maximale de 13 mètres	• 20 m
	Nombre d'étages	Retiré
Façade vitrée	5 ou 10 % de façade vitrée	Retiré
Drapeaux	Trois maximum	Retiré



Contexte réglementaire

Modification

	Normes actuelles (règlement en vigueur)	Normes proposées (projet de règlement)
Stationnement en façade	 Interdit dans la zone près de l'autoroute Henri-IV 	Autorisé

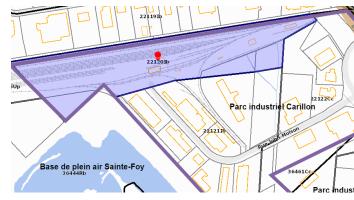
Exemple de stationnement en façade existant





Zone 22120lb









Usages autorisés

Normes actuelles (règlement en vigueur)	Normes proposées (projet de règlement)
R1 Parc	À retirer
Cour de triage ferroviaire	Statu quo

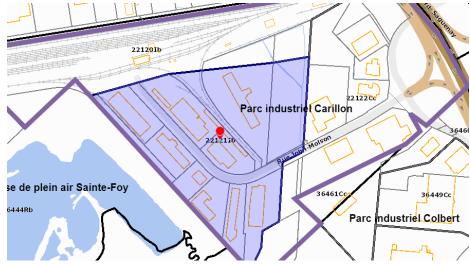
Zone 22120lb







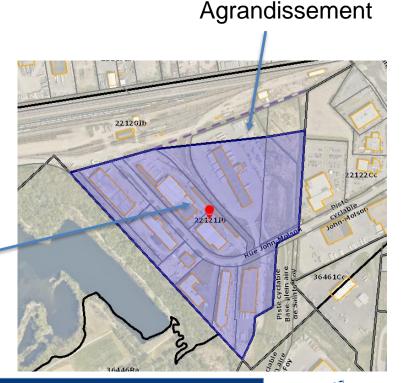
Zone 22121Ib





- Agrandissement de la zone 22121lb à même une partie de la zone 22120lb
- Objectif: 1 seule zone par terrain, ce qui facilite la vie des propriétaires (Vs 2 zones sur un terrain)

Zone actuelle





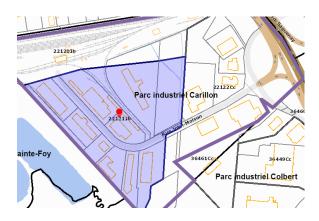
Modifications réglementaires – Zone 22504Cb



Usages autorisés

	Normes actuelles (règlement en vigueur)		Normes proposées (projet de règlement)
•	C40 Générateur d'entreposage I3 Industrie générale	•	Statu quo Statu quo

Zone 22121lb





Normes actuelles (règlement en vigueur)	Normes proposées (projet de règlement)
15 mètres	• À retirer
	règlement en vigueur)

Zone 22121lb

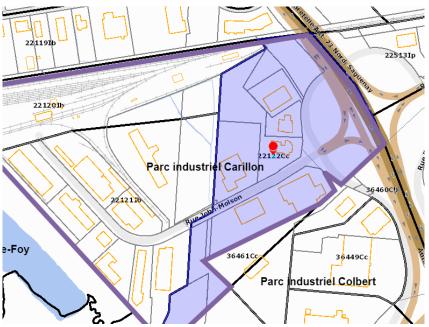








Zone 22122Cc







Usages autorisés

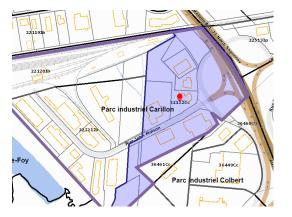
Normes actuelles (règlement en vigueur)

- C32 Vente ou location de petits véhicules
- C33 Vente ou location de véhicules légers
- C34 Vente ou location d'autres véhicules
- C36 Atelier de réparation
- C37 Atelier de carrosserie
- C38 Vente, location ou réparation d'équipement lourd
- C40 Générateur d'entreposage
- I3 Industrie générale

Normes proposées (projet de règlement)

— Statu quo

Zone 22122Cc





Normes actuelles (règlement en vigueur)		Normes proposées (projet de règlement)
Largeur bâtiment	15 mètres	À retirer

Zone 22121lb



Prochaines étapes

Étapes	Dates (2023)
Consultation écrite	28 septembre au 5 octobre
Adoption du règlement, avec modifications (si requises)	28 novembre
Entrée en vigueur du règlement	Décembre 2023



Merci!

